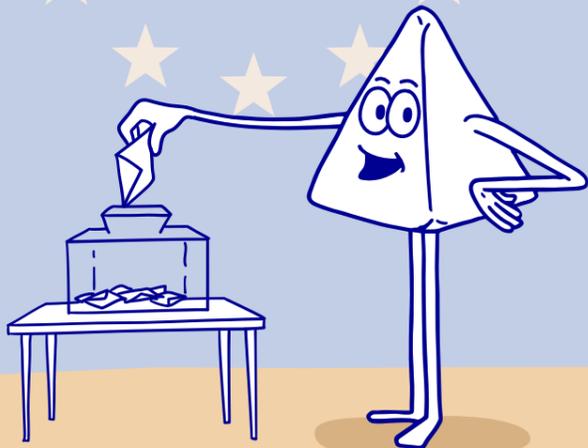


Pourquoi voter aux élections européennes ?



Tous les 5 ans, les citoyens des 27 pays de l'Union européenne (UE) élisent leurs députés.

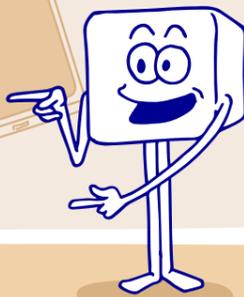
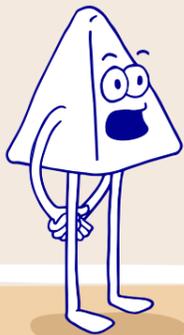
Les députés européens **votent des lois** qui impactent le quotidien de tous les citoyens de l'UE.



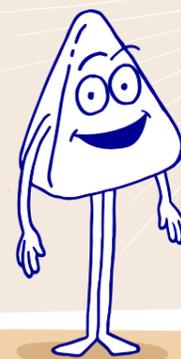
Est-ce que tu peux me donner quelques exemples concrets ?

Oui, par exemple :

- la suppression des frais d'itinérance téléphonique,
- la lutte contre le blanchiment de capitaux,
- l'instauration d'un chargeur électronique universel,
- la neutralité carbone,
- la suppression des contenus haineux en ligne...

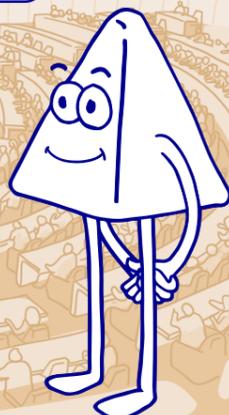
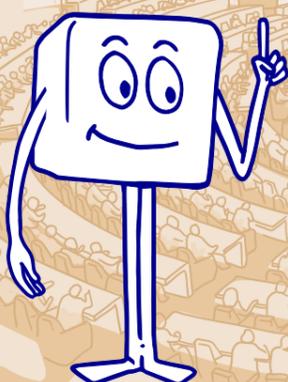


Il faut être **âgé d'au moins 18 ans** et être bien **inscrit sur les listes électorales pour voter**, c'est bien ça ?



Oui, il faut être inscrit sur les listes électorales. Tu as jusqu'au 3 mai !

Les Français résidant dans les départements et régions d'outre-mer (à l'exception de La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna) sont invités à se rendre aux urnes le **8 juin 2024** (c'est une élection à un seul tour !).



Voter lors des élections européennes, **c'est renforcer la démocratie en Europe...**

Et choisir un cap pour notre quotidien à tous, au niveau local, national et européen.

Allons Voter!

Pour plus d'informations : elections.interieur.gouv.fr

Pour résumer

